

Avis de constitution

SOCIETE « KONATE ISSA GLOBAL TRANSPORT » en abrégé « KIGT »

Siège ABIDJAN ABOBO AVOCATIER NON LOIN DU  
DEPOT SOTRA ET DU CARREFOUR MARCHÉ, Lot 5664, Ilot  
598

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21 Mars 2024, et enregistrés au CEPICI le 26 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KONATE ISSA GLOBAL

TRANSPORT » en abrégé « KIGT »

Objet : TRANSPORT PUBLIC DE PERSONNES ET DE MARCHANDISES, LOCATION ET VENTE DE VEHICULES, IMPORT-EXPORT, DIVERS.

La participation directe ou indirecte de la société a toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement a l'objet ci-avant.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ABOBO AVOCATIER NON LOIN DU

DEPOT SOTRA ET DU CARREFOUR MARCHE, Lot 5664, Ilot 598

Dirigeant(s) M KONATE ISSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03943 du 29/04/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°24266/GTCA/RC/2024 du 29/04/2024

